

INFORMATIONS VERNIER

Edité et mis en page par l'Administration municipale

Janvier 1993

BUDGET 1993

Le budget de fonctionnement a été voté par le Conseil municipal lors de la séance du 10 novembre 1992. Il est équilibré et présente un total de Fr. 52'128'820.-. L'augmentation par rapport au budget précédent se chiffre à Fr. 2'004'605.- ou 4 %.

Avec un taux d'imposition inchangé de 50 centimes additionnels, nous faisons toujours partie de la dizaine de communes du canton les plus fortement imposées. Il est intéressant de comparer le montant budgétaire par habitant avec celui des autres villes suburbaines, même si nos situations ne sont pas comparables à tous points de vue. Avec un budget d'environ Fr. 1850.- par habitant, Vernier se place en 4^e position sur 6 (le maximum est de Fr. 2250.- et le minimum de Fr. 1600.- environ). C'est là le fruit de nos efforts constants de limitation des dépenses, notamment en poursuivant le blocage de l'effectif du personnel communal, en limitant au maximum les achats de véhicules, machines et matériel et en reportant certains travaux d'entretien. Cette situation ne pourra toutefois pas durer longtemps encore, sans risquer de compromettre le bon fonctionnement de nos services et de l'administration.

Il nous paraît particulièrement intéressant de souligner que l'impôt des «personnes physiques» représente 63,3 % de nos revenus et l'impôt des

«personnes morales» (entreprises, commerces) 3,5 %¹⁾.

Par rapport à 1992, nous constatons une forte diminution des revenus provenant du Fonds de péréquation (- Fr. 500'000.-) et du Fonds d'équipement (- Fr. 450'000.-)²⁾, alors que la participation des TPG et de l'Etat à l'exploitation des lignes 51 et 52 par les TPV³⁾ permet de rétablir l'équilibre.



Il va de soi que la commune n'échappe pas à l'augmentation des taux d'intérêt (plus d'intérêts à payer alors que la dette diminue légèrement) et de nombreux tarifs. S'il en est un sur lequel il convient d'attirer l'attention des nos habitants, c'est bien le coût de la destruction de nos ordures ménagères, car tout le monde peut agir directement à ce niveau. La levée et le traitement des ordures figurent pour Fr. 704'500.-, respectivement Fr. 1'575'000.- dans notre budget!



Sommaire

Index bleu :

Budget 1993

Index vert :

Nouvelles communales

Index rouge :

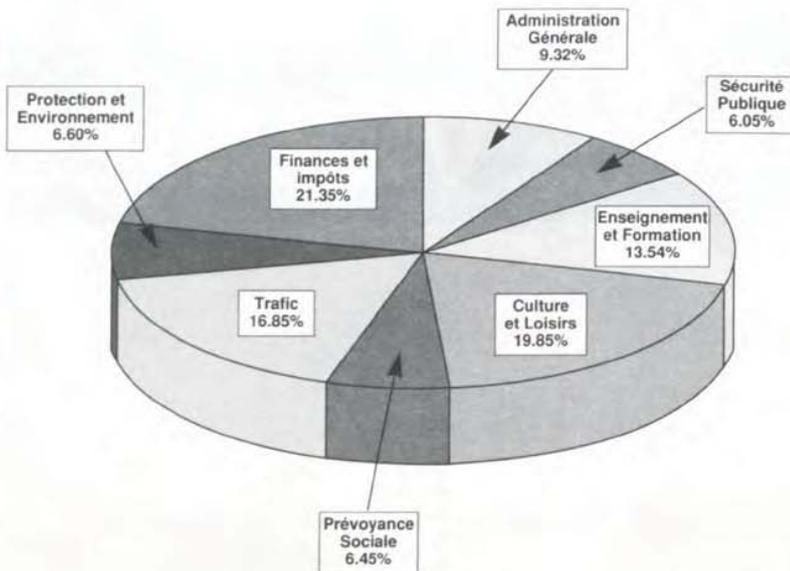
Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.

Prochain numéro :

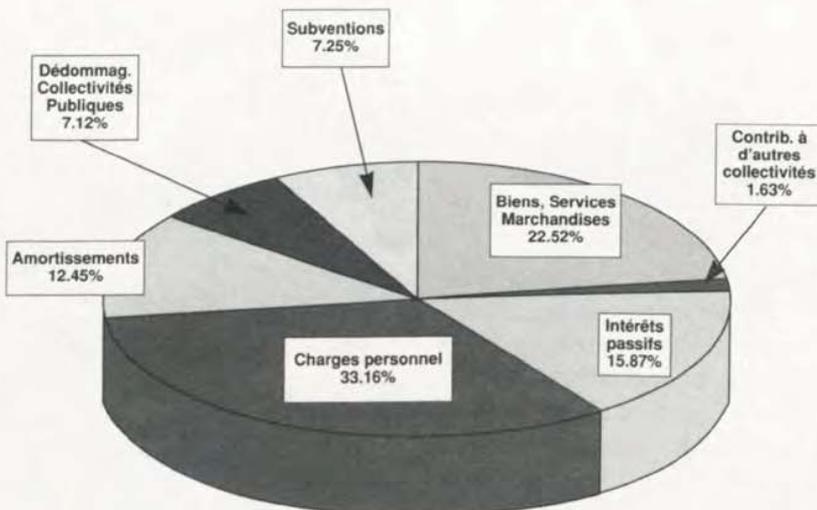
26 février - Les arts

Journal tiré à **14'000** exemplaires

Charges par fonction



Charges par natures



L'Etat connaissant d'énormes difficultés financières, nous devons nous attendre au transfert de certaines charges sur les communes.

Le plan annuel d'investissement prévoit un montant de Fr. 6'591'000.- net, autofinancé à raison de Fr. 5'563'619.- ou 84,4 %. Pendant de nombreuses années, nous avons connu des investissements annuels moyens d'une dizaine de millions (en francs valeur 1992). Si, d'une part, la diminution des investissements est due au ralentissement de la croissance démographique de la commune, elle est, d'autre part, la preuve que nos efforts d'économies portent sur tous les aspects des finances communales.

Nous continuons à bénéficier d'une dérogation en matière d'amortissement et allégeons ainsi artificiellement nos charges. Néanmoins, il ne faut pas oublier que nous risquons de compromettre notre aptitude à l'autofinancement à long terme, si nous ne décidons pas de revenir à des taux d'amortissement normaux dès qu'une reprise économique commencera à se manifester.

En ce qui concerne le personnel, les salaires ont pu être maintenus sans diminution aucune. Les autorités jouent ainsi la carte de la motivation. En effet, un personnel conscient de l'effort consenti par les contribuables et de la confiance témoignée par les autorités devrait pouvoir assurer toutes les prestations, tout en aidant activement à trouver encore d'autres économies. Il reste néanmoins vrai que, suivant l'évolution de la situation économique, des mesures devront tout de même être envisagées pour diminuer la masse salariale, en concertation avec les représentants du personnel.



Prix littéraire de la Commune de Vernier pour jeunes auteurs

Ce Prix, créé en 1982, est décerné tous les deux ans. En dix ans, il a été suivi par environ quatre cents jeunes gens, âgés de 16 à 25 ans, habitant un canton de la Suisse romande y compris Berne francophone. Il est ouvert à la langue française et dès sa naissance, placé sous les auspices de l'Alliance Culturelle Romande. Destiné à encourager plutôt qu'à couronner, ce Prix littéraire permet la confrontation avec le réel de l'imaginaire, entre tous ces textes écrits par des jeunes aux sensibilités certes différentes mais toutes placées sous un dénominateur commun : l'écriture.

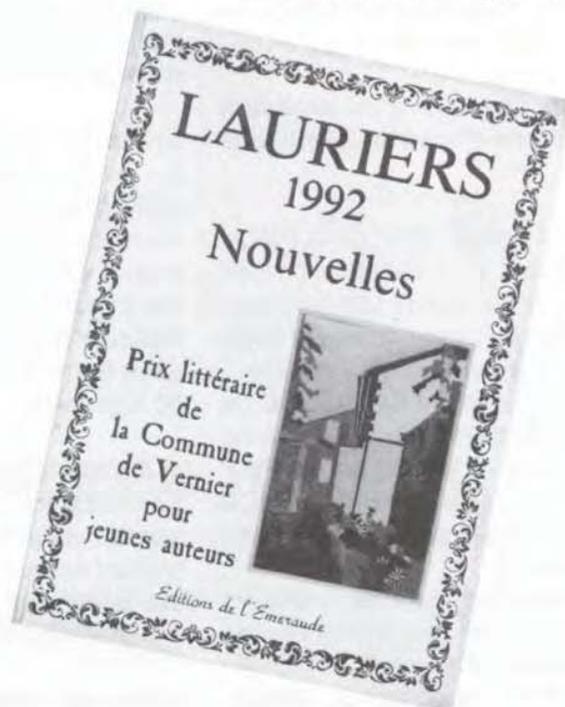
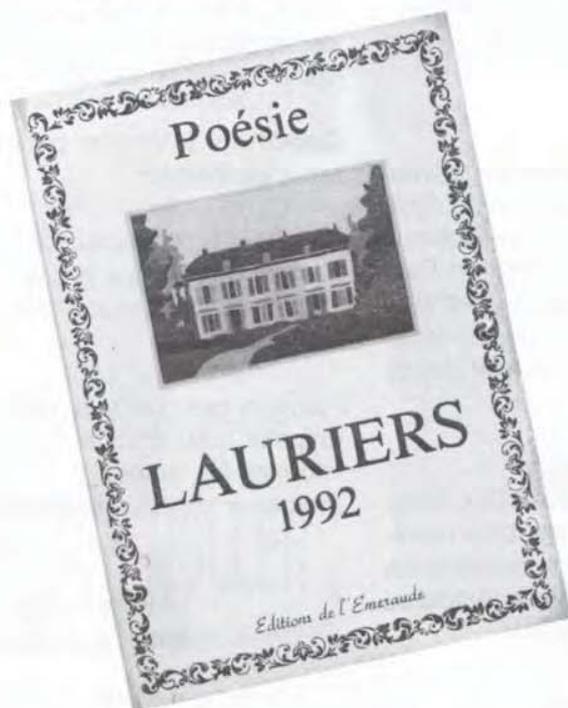
Que celle-ci soit une forme de vie adoptée de longue date ou récemment éclos, le besoin est flagrant pour certains et l'envie qui surplombe le travail solitaire de chacun est bien la confrontation, puis l'avis de ceux nommés les jurés, et non les juges, à ne pas confondre s'il vous plaît.

Ce cinquième concours littéraire a suscité l'envoi de nonante-sept manuscrits soit, toutes catégories d'âge confondues, cinquante-sept textes en prose et quarante-deux pièces poétiques. C'est dire son intérêt.

Le mercredi 2 décembre 1992, au cours de la cérémonie officielle, le palmarès a été dévoilé aux concurrents et à leurs parents et amis les accompagnant. Des prix en espèces ont été remis et, de plus, les premiers prix ont été publiés dans un recueil «LAURIERS 1992» (Ed. de l'Emeraude, Genève).

Les oeuvres des lauréats ont été publiées, sous le titre «LAURIERS», la 1ère édition en 1990.

Disponibles à la Mairie et dans les librairies (Ed. Emeraude). Prix Fr 15.—



Palmarès poésie 1992

Catégorie A : 16-20 ans

1er prix «Emotions nues»
de Carolyn Ballaman, Genève
2ème prix «After Midnight»,
de Vincent Delbruyère, Courtételle
mention «La chambre ouverte»,
de Mathilde Vischer, Carouge (GE)

Catégorie B : 21-25 ans

1er prix «Frutta acerba»,
de Olivier Grosso, Corsier-sur-Vevey
2e prix «A fleur d'âme»,
de Anne-Joëlle Cattin,
La Chaux-de-Fonds
mention «Premiers gestes»,
de Nicolas Tavaglione, Genève

Palmarès prose 1992

Catégorie A : 16-20 ans

1er prix «La Spirale du Temps»,
de Jean-Luc Oesch, Le Locle
2ème prix «Le Tatouage»,
de Elisa Del Mazza, Lausanne
mention «Laura»,
de Isabelle Pitteloud, Sierre

Catégorie B : 21-25 ans

1er prix «Le Rendez-vous»,
de Cecilia Hamel, Genève
2ème prix «Le chien est le meilleur
ami de l'homme»
de Carole Allamand, Genève
mention «Jessica»,
de Karine Maillard, Lausanne

Jury du Prix de Vernier 1992

Mme Francine-Charlotte Gehri,
présidente (VD),
Mme Roselyne Crausaz (FR),
M. Jacques Bofford (GE),
M. Michel Schlup (JU/NE/BE fr),
M. Maurice Zermatten (VS).

A VOUS DE JOUER

Le contenu des textes de cette rubrique n'engage nullement la responsabilité de l'éditeur.

Dans le bulletin du parti écologiste verniolan, Espace vert No 1, en page 3, est paru un article concernant la FMCV, sous le titre «30 millions d'emprunt ! Pour quoi faire ?».

Manifestement, l'auteur de l'article non signé fait un récit totalement erroné, prêtant à la Fondation des intentions de lucre qu'elle n'a jamais eues.

Essayons de faire l'analyse de cet article et d'apporter au lecteur la cruelle réalité des faits.

La FMCV dispose d'un excédent de trésorerie d'environ 20 millions

Faux.

Les fonds à disposition de la FMCV sont affectés à la construction des immeubles du lieu-dit Les Combes, au Chemin de Poussy ainsi qu'à l'école maternelle provisoire qui y est liée.

Le premier emprunt COFICOGE de 33 millions n'avait pour but que de couvrir les frais de ce projet. Pour financer les projets suivants, la FMCV avait projeté de consolider les sommes investies.

La situation des marchés financiers et l'évolution des taux hypothécaires en ont décidé autrement.

Il n'est donc pas judicieux, compte tenu de la conjoncture, de pénaliser nos locataires, alors que la vocation de la fondation est de mettre sur le marché des appartements au meilleur prix.

A quoi peut bien servir tout cet argent ?

Vu la situation du marché, il est évident qu'à moins d'une substantielle baisse des taux hypothécaires, peu probable, nous ne pouvons envisager l'avenir sans recourir à un nouveau financement. Ce qui conduit logiquement à ce nouvel emprunt de 30 millions.

Fondation des maisons communales (FMCV)

Pour renseigner, il faut savoir ;
Quand on a compris, on est précis.

La Fondation a certains projets de construction

Certes, la Fondation a des projets mais des projets déjà très élaborés. Citons-les :

a) Av. Henri-Golay

Deux immeubles locatifs à plusieurs allées, de 5 étages sur rez, représentant environ 90 appartements HLM. Le plan localisé de quartier est accepté et les architectes et ingénieurs mettent la dernière touche au dossier de demande définitive.

b) Via de Coisson

Un projet de deux immeubles avec parking souterrain public a reçu l'agrément du Département des travaux publics. Coût 16 millions environ. Pour ces immeubles, **une demande d'aide fédérale** à la construction est déposée à Berne. Ce projet prévoit plus de 50 logements.

c) Ch. du Grandchamp

En collaboration avec NARTEX, construction de petits immeubles représentant environ 35 appartements sur des terrains en droit de superficie ou éventuellement à acquérir.

d) Rue du Village 1-3

Reprise d'un projet déjà autorisé au bénéfice de l'Eglise nationale protestante.

Deux petits immeubles de style villa-geois d'environ 20 logements. Les négociations sont en cours.

Observer d'un peu plus près la gestion de la Fondation

J'observe pour ma part que **tous** les partis locaux sont représentés au sein du Conseil de Fondation. Il est donc parfaitement possible à chacun d'être renseigné sur les activités et les multiples facettes du travail de la Fondation.

Encore faut-il que les représentants des partis renseignent leurs collègues.

Quant au Conseil municipal, il a reçu de ma part des informations très complètes lors d'une séance de la Commission des bâtiments. Je suis disposé à renouveler cette expérience au moins une fois par année.

La parution de ce billet m'incite à redire, à l'intention de la population de Vernier, que le but essentiel que s'est fixé la Fondation dès son origine est :

Construire à Vernier pour les enfants de Vernier.

C'est là le fil conducteur des activités de la Fondation qui, par les moyens les plus adaptés, veut offrir beaucoup au meilleur prix.

Puissent ces quelques propos nous rappeler que, lorsque nous voulons informer les autres, il est sage de s'informer soi-même d'abord.

Le Président de la FMCV
Paul Fähndrich



341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI
RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS
INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H
ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER
TOUS LES CONSOMMABLES POUR
L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques,
filtes disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel
informatique

DI FABRIZIO Nicola SA

Transports - Terrassements

Chemin des Vidollets 69

1214 VERNIER

Natel: 077 24 56 35

Tél. 318 50 50 - bip 589

Tél. bureau: 341 39 10



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Concessionnaire des Services Industriels (SIG)
et de l'Entreprise des Télécommunications (PTT)

98, route de Vernier Tél. (022) 797 22 20
1219 Châtelaïne Fax (022) 797 33 32



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

GARAGE JACQUES VILLASCHI

AGENCE PEUGEOT
Réparation toutes marques

20, route de Peney
1214 VERNIER
Téléphone 341 09 00

Ce pavé est à votre
disposition pour vos

annonces publicitaires

Prix : Fr. 100.-
(par numéro pour 4 parutions)

Contactez :
M. Roland HEHLEN
Tél. 306 06 06

★ 1961 - 1991 ★

30 ans à votre service

WALTER MULLER

PEINTURE et PAPIERS PEINTS

Chemin des Coquelicots 9
1214 Vernier-Genève
Tél. 341 07 76

georges julliard

réalisations de fermetures de bâtiments

2, chemin des sciens — case postale 751
1212 grand-lancy 1 — tél. 022/342 86 01
natel c 077/24 73 00 — fax 022/3420 620



48, route du Bois-des-Frères
1219 Aïre (Genève)
Téléphone (022) 796 61 11

Succursale de Lausanne:

56, avenue de Tivoli
1007 Lausanne
Téléphone (021) 25 92 11

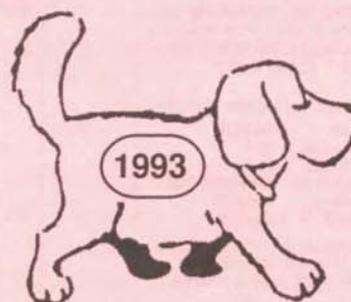
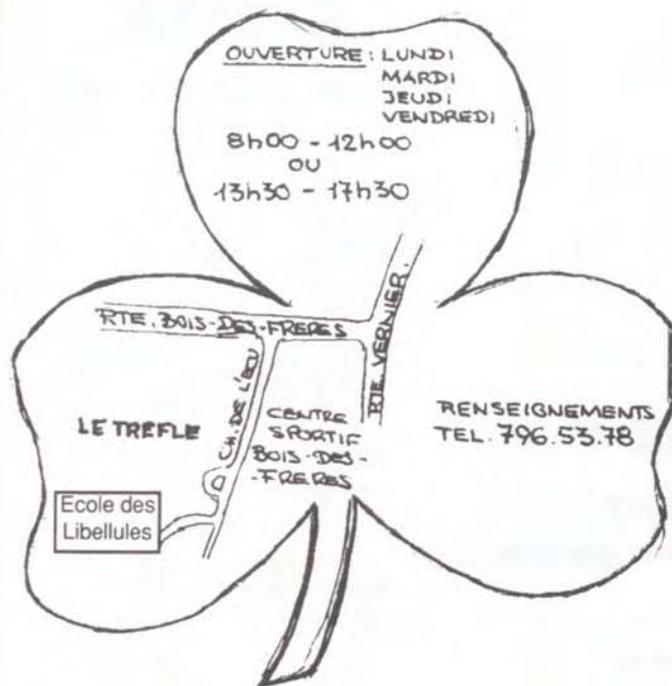
mangola+cie

fondée en 1890

FABRIQUE DE FENÊTRES ISOLANTES
en bois-métal et PVC

Spécialistes en rénovation

LE TREFLE Jardin d'enfants



Médailles 1993 : nouveau prix Fr 42.—

Le moment est venu où les détenteurs de chiens doivent obligatoirement se procurer, la médaille pour 1993 contre présentation :

- 1) d'une attestation d'assurance RC indiquant le nom du titulaire,
 - 2) du carnet de vaccination de l'animal, muni de l'indication de la date limite de validité du vaccin contre la rage.
- En vente à la mairie de Vernier et dans les postes de police municipale

Nous rappelons que pour les jeunes chiens, l'impôt est dû dès l'âge de 6 mois.

GB&M Honda. Honda aussi.

GB&M

Votre centre Honda à Genève.

Exposition - Vente - Occasions - Atelier - Carrosserie.

GARAGE BINGGELI & MÜHLEBACH SA

34, route du Nant-d'Avril, 1214 Vernier Tél. 022 785 22 00.

Carte de visite

Des Entreprises et Etablissements
de la Commune de Vernier

IMPRIMERIE - MAILING

SRO-KUNDIG

ARTS GRAPHIQUES ET COMMUNICATION

49, chemin de l'Etang

1219 CHÂTELAINE

Tél. (022) 796 57 77

Fax (022) 796 65 02

C'est avec plaisir que nous vous présentons SRO-KUNDIG S.A., imprimerie implantée au chemin de l'Etang depuis 1985, employant une cinquantaine de personnes.

Le grand souci de cette entreprise est la diversification dans le domaine des arts graphiques et de la communication, ceci pour faire

face aux demandes d'une clientèle toujours plus exigeante.

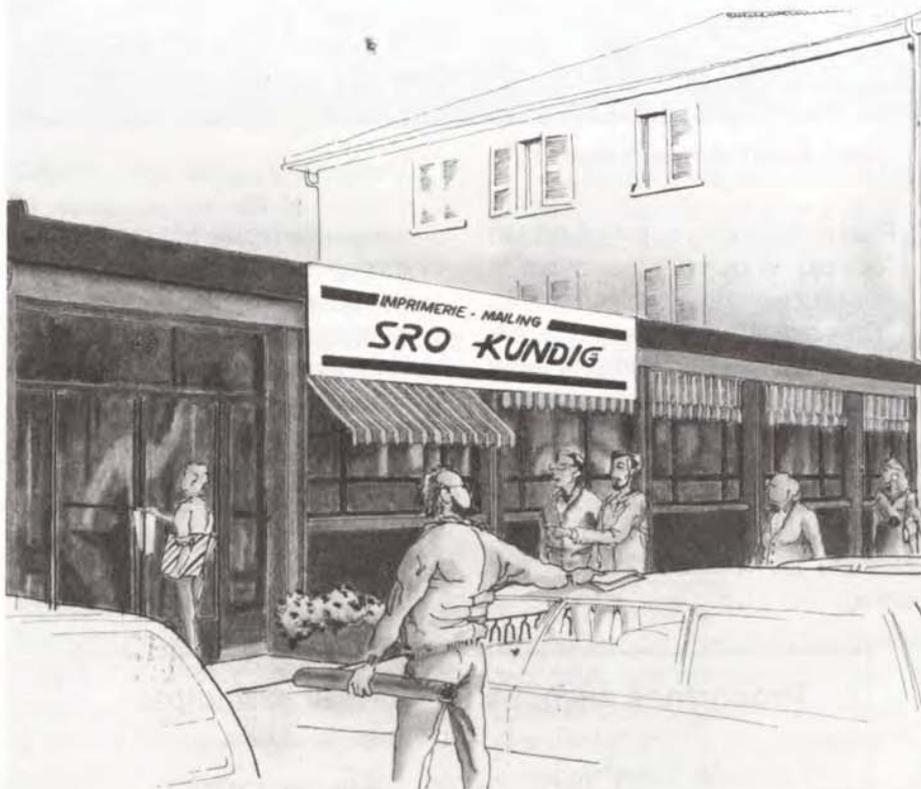
Grâce aux nouvelles technologies, PAO (Publication assistée par ordinateur), imprimante laser, flashage film, conversion de disquettes, SRO-KUNDIG offre toutes les prestations dans le domaine de la mise en page, de la photocomposition de texte et du graphisme.

Le département impression, axé sur la qualité et les délais, produit toute la gamme des imprimés: brochures, dépliants, prospectus, documents commerciaux en noir ou en couleur de tous les formats.

Les services reliure et mailing permettent la finition et l'expédition de tous ces documents, avec adressage et mise sous enveloppe automatique.

Soucieux et attentif aux besoins de sa clientèle, SRO-KUNDIG conseille et propose des solutions personnalisées à chaque demande.

Sa diversification lui permettant de toujours trouver une réponse aux exigences des clients.



C.T.T. Vernier - Club de Tennis de Table

Club fondé en 1956

Adresse : Ecole des Ranches
1214 Vernier

Membres : environ 35 à 40
dont 22 licenciés

Président : G. CHAMPENDAL
Ch. des Vidollets 57 - 1214 Vernier

Le local est ouvert tous les jours du
lundi au vendredi, de 17h30 à 22h00.
3 tables à disposition
Douches et WC

Le CTT Vernier est membre de l'AGTT
(Association genevoise de Tennis de
Table) et dispute chaque année le
championnat genevois par équipes.

Du lundi au jeudi, de 19h30 à 22h00,
la salle est réservée pour le cham-
pionnat.

Le vendredi est le jour libre pour l'en-
traînement.

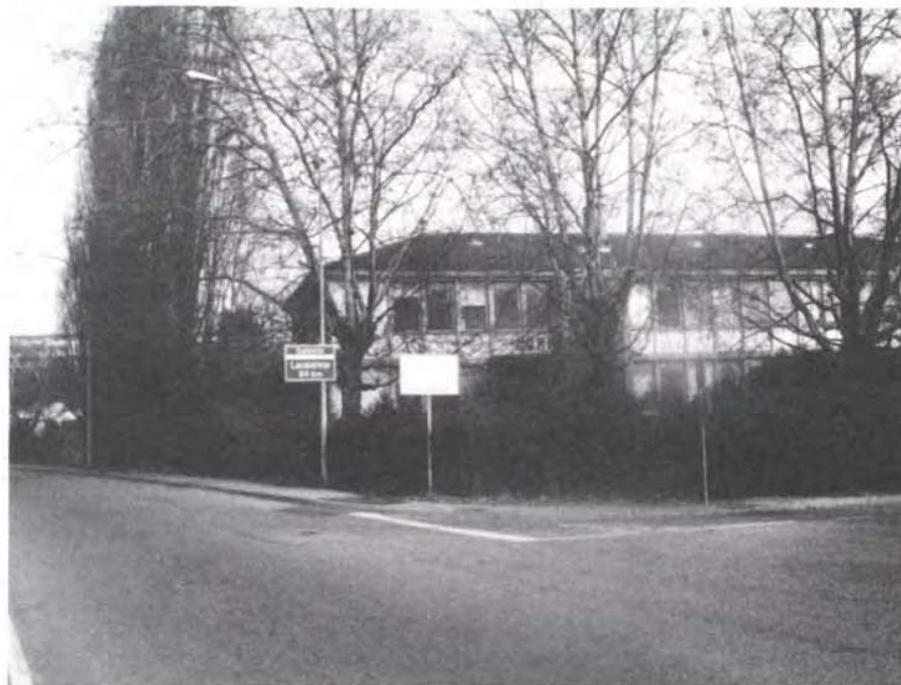
Si vous êtes **intéressés**, veuillez vous
rendre le **vendredi soir**, au local,
pour de plus amples renseignements.

Séance du mardi 15 décembre 1992

Dernière séance de l'année du législatif verniolan, sous la présidence de M. Patrick LEUBA (L), premier vice-président, remplaçant M. P. FAHNDRICH retenu pour raisons de santé.

Au cours de cette séance, les conseillers ont pris les délibérations suivantes :

- Ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de Fr 103.002,90 pour la construction de la route du Canada (nouvelle artère reliant la route de Peney au Chemin de la Greube) décidée en 1970 pour ne pas engorger le village de Vernier, avec, simultanément, l'assainissement de cette région.
- Approbation du cautionnement par la Commune du prêt de 30 millions consenti à la Fondation des maisons communales de Vernier par la Coopérative financière des communes genevoises (COFICOGE) pour le financement des immeubles locatifs prévus à l'avenue Henri-Golay et à la Via de Coisson.
- Approbation du nouveau règlement concernant l'octroi de subventions aux sociétés communales (sociétés sportives, musicales, chorales, littéraires, d'intérêt local) avec entrée en vigueur le 1er janvier 1993 et abrogation du règlement du 22 avril 1969 et ses modifications ultérieures.
- Préavis favorable au projet de plan localisé de quartier prévoyant la construction d'immeubles destinés à des activités commerciales, administratives et industrielles, ainsi qu'à des logements à l'avenue du Pailly et à l'avenue de Balxert.
- Préavis favorable à la modification du régime des zones de construction pour la création d'une zone de développement 3, destinée à de l'industrie, des bureaux et des logements à l'avenue du Pailly et à l'avenue de Balxert.



Angle Av. du Pailly - av. de Balxert

A huis clos : Naturalisations de Mme Maryse AUBRY (France) et M. Laksham LOKUMARAMBAGE (Sri Lanka).

Prochaines séances du Conseil municipal



9 février à 20h30
9 mars
6 avril
18 mai
22 juin

Prochaines opérations électorales en 1993

7 mars	votation fédérale
6 juin	votation fédérale
26 septembre	votation fédérale
17 octobre	élect. Grand Conseil
14 novembre	élect. Conseil d'Etat
28 novembre	votation fédérale



Avis communaux

Police - Circulation

Conformément à la loi fédérale sur la circulation publique, le Département de justice et police de Genève a pris les arrêtés suivants réglant la circulation et le stationnement sur le territoire de notre commune :

Chemin de l'Etang

La vitesse maximale autorisée des véhicules est limitée à 60 km/h dans le chemin de l'Etang, entre la route de Meyrin et le chemin J.-Ph.-De-Sauvage.

Chemin des Tattes à Vernier

a) sous réserve de la lettre b, la circulation de tous véhicules est interdite dans le chemin des Tattes ;
b) les riverains, au sens de l'article 17, alinéa 3, OSR, ne sont toutefois pas soumis à cette interdiction ;
c) un signal «Interdiction générale de circuler dans les deux sens» (2.01), muni d'une plaque comportant la mention «Riverains exceptés», indique cette prescription.

Route de Satigny

Numérotation des routes

Dès le 1er janvier 1993, suite à sa prolongation, la numérotation de cette artère est modifiée de la manière suivante, le :

43 devient rte de Satigny 3

31 devient rte de Satigny 5

29 devient rte de Satigny 7

Comment gouverner

lorsqu'il est impossible de prévoir ?

Au moins une fois par semaine, l'exécutif verniolois se fait rappeler le principe «**gouverner c'est prévoir**». Très bien - mais que faut-il donc prévoir, et comment ?!

Principalement, l'évolution économique (en vue des rentrées fiscales) et démographique. Mais rares sont les études faites à l'échelon communal ; il faut donc extrapoler... et cela augmente le risque d'erreurs. Puis, il faudrait aussi prévoir l'évolution des préoccupations de la population, de la manière de vivre. La difficulté de la tâche saute aux yeux.

Et comment ? Le premier réflexe consiste à consulter les études que divers instituts spécialisés publient régulièrement. Citons-en quelques-unes :

- «...après une stagnation en 1991, 1992 devrait à *nouveau* enregistrer une *croissance* - faible, il est vrai... » (5/91)
- «Le creux de la vague a été atteint La Suisse est sur le chemin de la reprise économique» (1.10.91)
- «L'économie suisse sort de l'ornière» (10.10.91)
- «Le creux de la vague est passé» (7.1.92)
- «La relance viendra avec la fin de l'été» (10.1.92)

Enoncées par des professionnels reconnus, ces affirmations n'ont, de toute évidence, pas été vérifiées.

Gouverner en s'y fiant est donc un exercice assez aléatoire !

La demande de prévision est motivée par un besoin de sécurité. Nous savons que, depuis des millénaires, les gens se servent de toutes sortes de techniques pour se rassurer avant de prendre des décisions importantes. Mais ces techniques s'appliquent plutôt aux individus qu'aux phénomènes de société - et elles ne font pas l'unanimité.

Lors de la présentation du budget 1993, M. ISELI, Conseiller administratif délégué aux finances, a, en outre, attiré l'attention du Conseil municipal sur le fait que «prévoir, c'est (aussi) gouverner». Pourquoi ? La déontologie voudrait qu'on tende le plus possible vers l'objectivité mais - volontairement ou non - nous orientons nos scénarios, en vue d'influencer l'évolution. Ne cédon pas à la tentation, certes rassurante mais utopique, qui consiste à demander à ceux qui nous gouvernent de nous prédire l'avenir !

En cette période de changements rapides et multiples, il convient donc d'expliquer l'interprétation que le Conseil administratif fait du principe dont il est question ici : s'il est difficile de prévoir ce qui arrivera, il est bien plus aisé d'imaginer, sur une période donnée, les évolutions extrêmes qui pourraient se produire, à savoir le meilleur et le pire des cas. Assurer une action gouvernementale adéquate, à notre sens, c'est réfléchir aux mesures à prendre dans chaque cas situé entre les deux extrêmes, de même qu'aux mesures destinées à prévenir le scénario le plus défavorable.

Les vêtements se recyclent

Mi-décembre, la Maison GRELLOR SA a mis en place sur la Commune quatre containers rouge et jaune, avec autocollant «Terre des Hommes», qui servent à la récupération de vêtements, de linge de maison et de chaussures.

Les habits récupérés sont triés, ceux en bon état nettoyés et réutilisés, d'autres finiront en chiffons et tout le reste recyclé sous forme de fibres.

Les habits doivent être emballés dans un sac en plastique.

Les points de ramassage sont :

VERNIER : Via Coisson
 AVANCHETS : Rue du Grand-Bay
 CHATELAINE : Ch. des Eglantines
 LIGNON : Mail, derrière le centre commercial

Soutenez cette action ! Le bénéfice en revient intégralement à «Terre des Hommes».

Etat civil - Heureux enregistrements

En novembre dernier, notre office communal de l'état civil a eu le plaisir d'enregistrer deux naissances, événement assez rare dans une commune ne possédant pas d'hôpital ou de clinique.

Ont donc vu le jour à domicile :

Ananda MARTHALER, née le 26 novembre 1992 à Châtelaine, Ch. de l'Écu 17a, où les parents venaient de s'installer depuis un mois environ.

Guillaume Nicolas Johann SCHMID, né le 28 novembre 1992 à Aïre, ch. des Platières 28.



Comme il est de tradition, Mme Gabrielle FALQUET, Maire, accompagnée de M. Robert BORGIS, officier de l'état civil, a rendu visite aux heureux parents pour leur apporter, avec un message fleuri, les vœux et félicitations des Autorités communales.

Anniversaires Aînés

A fêté ses 95 ans

Madame Yvonne COUDRAY
Av. du Lignon 62
le 12 décembre

Ont fêté leurs 90 ans

Madame Juliette RYSER
Ch. des Iris 9
le 27 décembre

Madame Lina COL
Rue du Grand-Bay 16
le 29 décembre

Groupe d'accueil chômeuses et chômeurs

Afin de faciliter l'information et créer un espace de discussion, le Service social de la commune, en collaboration avec certains chômeurs, **ouvre un groupe d'accueil.**

Si vous êtes concernés par ce problème ou souhaitez plus d'informations, contactez-nous :
tél. : 306.06.20 ou 306.06.48.

Les buts du groupe sont :

- donner les moyens d'être plus efficaces dans les relations avec les organismes de l'Etat
- prendre conscience des droits et des contraintes du chômage
- favoriser une solidarité entre chômeurs.

Nous vous attendons :

**chaque jeudi
de 9 heures à 12 heures**

Maison de Quartier
d'Aïre-Le Lignon
Chemin Nicolas-Bogueret 12bis.

FIDUCIAIRE KUFFER & CIE
BUREAU COMPTABLE & FISCAL

Toutes les opérations fiduciaires
Tenue et clôture de comptabilités
ou assistance
Budgets et comptabilités analytiques
Traitement des salaires
Service fiscal:
déclaration, recours, correspondance
**RÉVISION, ORGANISATION,
CONSEIL EN INFORMATIQUE, EXPERTISE**

7, chemin de l'Alouette
Case postale 32 - 1219 Aire / GE
Téléphone (022) 796 35 74

Robert Bacchetta

gypserie
peinture
papiers peints

36, ch. des Platières
1219 Le Lignon
Tél. 796 27 59



COGERIM

**GERANCE
IMMOBILIERE**
PLANS FINANCIERS
CONSEILS
ENTRETIEN
IMMEUBLES
& PARCS

GENÈVE

RUE GRANGE-LÉVRIER 21
1220 AVANCHET-PARC
Tél. 022/796 28 50

Votre STATION DE LAVAGE



24 h. / 24

14, Rte du Nant-d'Avril - 1214 Vernier

**entreprise
DROUX**

Nettoyage et revision de citernes à mazout
DéTECTEURS de fuites à vacuum VAPROTEC
Bassins de rétention système VATAG
Réfection de citernes en polyester

Ch. de la Tourelle 12
Case postale 237, 1211 GENÈVE 19
Tél. (022) 788 21 43
Fax (022) 788 21 47
Natel 077/21 69 53

**Vincent
PELLERITI**



*MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE*

Réparations en tous genres

*

115, route de Vernier - 1219 Châteline
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

**Ce pavé est à votre
disposition pour vos**

annonces publicitaires

Prix : Fr. 100.-
(par numéro pour 4 parutions)

Contactez :
M. Roland HEHLEN
Tél. 306 06 06

**ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX**

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:
91, avenue de Châteline
1219 Châteline
Tél. 796 74 74

ATELIER:
115, route de Vernier
1219 Châteline
Tél. 796 84 81

A. DEWARRAT & G. CATTANEO S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES

FERBLANTERIE

CUISINE MOBILPA

CHAUFFAGE GAZ

Rue du Village 54 - 1214 Vernier - Tél. 341 37 30 - Fax 341 02 74

**INTÉRESSÉ PAR
LA NATATION ?**

Cours organisé par le C.S.P.
pour **adultes dès 60 ans**,
piscine des Ranches, Vernier Village.

Dès le 4 septembre.

Très bonne ambiance, existe
depuis 20 ans. *Renseignements
auprès des monitrices :*

Isabelle Etter, tél. 796 92 31
Caroline Gomez, tél. 796 45 83

Informations Vernier - annonces publicitaires

Annonce 1/4 de page
4 parutions: Fr. 270.- /numéro

Annonce 1/2 de page
4 parutions: Fr. 540.- /numéro

4ème page de couverture
Pleine page
4 parutions: Fr. 1200.- /numéro

Pour de plus amples
renseignements, contactez
M. Roland HEHLEN
Tél. 306 06 06

l'hypermarché frais + meilleur marché!



VIANDE



CREMERIE
LAITTERIE



FRUITS +
LEGUMES



CHARCUTERIE



POISSONNERIE



PLANTES +
FLEURS



PAIN +
PATISSERIE



VINS +
SPIRITEUX

**HORAIRE
D'OUVERTURE**
LU-VE 9-19h
SA 8-17h
Sans
interruption

plus de 60'000 articles Alimentaire et Non-Alimentaire



JUMBO Hypermarché Vernier

P Blandonnet
A côté de l'aéroport

Eurocard UBS
La Carte.



Adressez-vous à votre UBS
pour bénéficier d'un conseil
personnalisé concernant
l'Eurocard UBS et ses multiples
atouts. Nous vous renseignons
volontiers.

Réussir ensemble.

Succursale de Vernier: Rue du Village 28 - Tél. 341 15 40

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30



Clownesse au succès international, tout public, **Gardi HUTTER**, dans son spectacle



A la MACAV

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier
Rue du Village 48



de 9h00 à 11h30 et
de 14h30 à 17h30
fermée dimanche et lundi matin

Jusqu'au 13 février
Vernier-Village

Dessins d'enfants de la classe de
M. Tonascia

Du 1er mars au 7 avril
Lucie-Anne BURRI
Peinture artisanale sur tissus

Le Théâtre vous intéresse-t-il ?

En tous cas, le théâtre a besoin de vous !

La troupe de l'**Echo de Vernier**, «vieuse» de 70 ans, accueille volontiers ceux et celles qui voudraient collaborer à un (ou plusieurs !) spectacles. Il y en a pour tous les goûts : comédie, éclairage, décors, public-relation, mise en scène et assistance de mise en scène, costumes, intendance... Pas besoin d'être forcément déjà spécialiste en la matière, nous demandons surtout beaucoup de bonne volonté !

Si rien ne vous tente dans cette liste (non exhaustive) d'activités, ne nous oubliez pourtant pas : nous avons absolument besoin de vous ... dans la salle, comme spectateurs !!!

Pour de plus amples renseignements
Ariane BERMOND - Tél. 345.05.85
Nicole GOOD MOHNHAUPT
Tél. 341.32.32

JEANNE D'ARPPPO

Salle des fêtes du Lignon
les 23 et 24 février 1993 à 20h

Billets en vente au Stand Info Balexert, au Service culturel de Vernier et à l'entrée.

Organisation : Service culturel
Tél. 306.06.86

Action Don du Sang

Il est devenu une tradition que la Société des samaritains de Vernier organise - avec la collaboration du Centre de transfusion sanguine - une collecte de sang au début de l'année.

La première pour l'année 1993 aura lieu

mercredi 27 janvier 1993
de 15h à 19h30

à la Salle des fêtes du Lignon

Qui peut être donneur ?

Toute personne en bonne santé, âgée entre 18 et 60 ans.

Comment cela se passe-t-il ?

Il est effectué, avant la prise de sang, un contrôle (tension, hémoglobine, etc.) ainsi que le dépistage du SIDA.

Il s'agit donc d'un geste qui vous est utile mais surtout, qui peut sauver la vie à de nombreux malades et accidentés.

Musées de Genève

Musée d'Art et d'Histoire
2, rue Charles-Galland - Genève

Musée Rath
Place Neuve - Genève

Cabinet des Estampes
5, Promenade du Pin - Genève

Musée de l'Horlogerie
15, route de Malagnou - Genève

Musée Ariana
10, Avenue de la Paix - Genève

Musée d'Instr. anciens de musique
23, rue Lefort - Genève

Musée d'Histoire des Sciences
Villa Bartholoni
128, rue de Lausanne - Genève

Maison Tavel
6, r. du Puits-Saint-Pierre - Genève

Centre d'Iconographie genevoise
2, Passage de la Tour - Genève

Service des Sports

Camp de ski

Planachaux sur Champéry (VS)

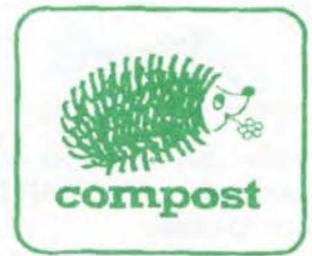
du lundi 15 février au
samedi 20 février 1993

Ce camp est destiné aux enfants de la commune, **bons skieurs, âgés de 9 à 12 ans.**

Le nombre de places est limité; inscriptions selon l'ordre d'arrivée.

Prix : Fr. 310.— (tout compris)

Renseignements et inscriptions: secrétariat du service des sports tél. 796.62.96 (le matin).



Dès mars 1993, ramassage du compost au Lignon

Dans le numéro de novembre de INFORMATIONS VERNIER, «spécial récupération», nous avons annoncé la mise sur pied du ramassage séparé des déchets compostables au Lignon.

En gros, le planning de réalisation sera le suivant :

Dès janvier 1993 :

Préparation des emplacements pour les containers «verts» au sigle du hérisson et informations aux concierges.

Février 1993 :

Informations détaillées aux concierges, aux habitants et dans les écoles du Lignon. Distribution dans tous les appartements d'une poubelle verte en plastique dans laquelle le sac «compost» de 17 litres s'intègre parfaitement.

Mars 1993 :

Exposition : dans le patio du Centre commercial du Lignon.

Thème : Rappel des consignes de collecte. Rappel de ce qu'est une matière compostable. Rappel de ce qu'il faut faire ou ne pas faire ! Démarrage de la levée séparée.

Le ● vert

Notre Service des routes et des parcs et promenades consacre de nombreuses heures au nettoyage et au balayage des routes et des trottoirs, ramassant, par secteur, papiers et déchets, en essayant d'être plus rapide que ceux qui les «sèment». C'est également à ce Service qu'incombe le curage des canalisations et la vidange des sacs d'eaux pluviales.

Sur le plan statistique, on peut noter, pour l'année 1991, que le balayage «à la main» représente 8.127 heures de travail, celui à la machine 2.226.

Concernant la récupération des déchets (voir numéro de novembre), la commune a conduit à la décharge environ 2000 bennes représentant 2.137 heures de camion, principalement des déchets de jardin.

En 1991, 318.500 kg de verre et 499.080 kg de papier ont été récupérés.



Savoir ... participer

Les plus grands bénéficiaires du Fonds d'équipement communal de 1962 à 1991 (ayant reçu plus de 15 millions de francs ; voir aussi l'article sur le budget)

	Millions francs	Francs par habitant 1991
Meyrin	45,1	2270
Vernier	44,0	1560
Onex	41,8	2650
Bernex	17,7	2010
Lancy	17,1	730

TPV

Total des km annuels		171.994
Ligne publique	158.880	
Ligne scolaire	13.114	
Total heures chauffeurs		13.724
Ligne TPV	12.680	
Ligne scolaire	1.044	
Total passagers transportés		365.507
Ligne TPV	225.889	
Ligne scolaire	139.618	
Total des courses effectuées		8.609
Ligne TPV	7.641	
Ligne scolaire	968	

Total des passagers transportés de 1979 à fin 1992 : 2.848.195

Nous aimerions mettre ce qui précède en rapport avec notre Programme de législature, publié dans **INFORMATIONS VERNIER** du mois de novembre 1991.

Les objectifs étaient :

- 1° d'éviter une augmentation d'impôts (objectif atteint),
- 2° d'assurer une action sociale efficace (objectif atteint),
- 3° de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire communal (évolution plus lente que prévu).

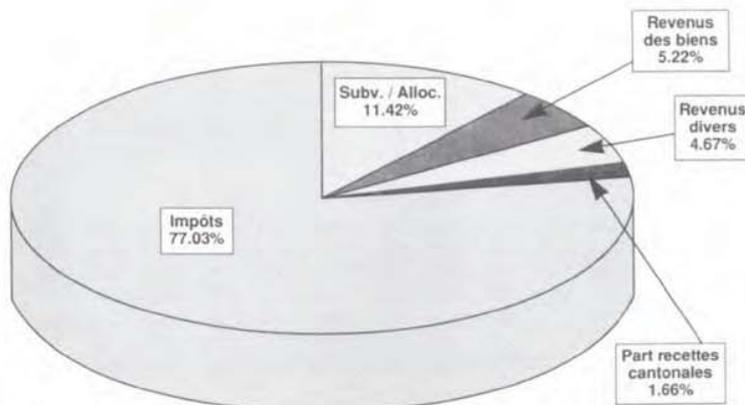
Pour ce qui est des projets d'investissements énumérés dans le programme, seul le dépôt central du service du feu figure, pour partie, dans le plan d'investissements 1993.

Nous rappelons à nos lecteurs que le bulletin du mois de juillet sera toujours consacré au Condensé administratif et financier pour l'année précédente, basé sur le Compte rendu administratif et financier, plus volumineux. Notre rubrique «A vous de jouer» pourrait également servir à poser des questions d'intérêt général concernant le budget ou les comptes de la commune. C'est volontiers que nous y répondrons.

Le Conseiller administratif délégué aux finances

Christophe ISELI

Revenus par natures



Taxe professionnelle	= 4,9 %;
Fonds de péréquation	= 5,4 %;
Fonds d'équipement 1	= 0,2 %;
Autres revenus *	= 12,7 %

(* dont taxes administratives, subventions, redevances, entrées, locations, loyers, rendement de fonds placés, etc.)

²¹ avec la répartition de l'imposition entre le domicile et le lieu de travail et certaines subventions, ce sont là les quatre éléments d'une distribution plus équitable des ressources entre les communes à plus ou moins forte capacité financière

²² voir l'article dans le bulletin de décembre 1992

Chaque Dimanche dans votre Restaurant



Mövenpick

Enfants jusqu'à 7 ans : gratuits
De 7 à 14 ans : Fr. 14.50
Adultes : Fr. 29.-

21, avenue de Mategnin - 1217 Meyrin - Tél. 785.02.03



Cadett



LIGNE 51

Du lundi au vendredi

C.O. Renard - Lignon - Châtelaïne - Bouchet - Mervelet

C.O. Renard	647	717	747	817	917	1017	1050	a1126	1150	1220	1250	1350	1420	1450	1520	1550	a1627	1650	1720	1750	1820	1850
Aïre	650	720	750	820	920	1020	1053	—	1153	1223	1253	1353	1423	1453	1523	1553	—	1653	1723	1753	1823	1853
Tours Lignon	653	723	753	823	923	1023	1056	—	1156	1226	1256	1356	1426	1456	1526	1556	—	1656	1726	1756	1826	1856
Pont-Butin	658	728	758	828	928	1028	1101	1131	1201	1231	1301	1401	1431	1501	1531	1602	1632	1702	1732	1802	1832	1901
Châtelaïne-Ecole	702	732	802	832	932	1032	1105	1135	1205	1235	1305	1405	1435	1505	1535	1606	1636	1706	1736	1806	1836	1905
Bouchet - Pailly	708	738	808	838	937	1037	1110	1140	1210	1240	1310	1410	1440	1510	1540	1612	1642	1712	1742	1812	1842	1910
Mervelet	712	742	812	842	941	1041	1114	1144	1214	1244	1314	1414	1444	1514	1544	1616	1646	1716	1746	1816	1846	1914

Mervelet	649	a719	749	819	849	949	1049	1119	1149	1219	1249	a1319	1419	1453	1523	1551	1621	1651	1721	1751	1821	1914
Bouchet	652	a722	752	822	852	952	1052	1122	1152	1222	1252	a1322	1422	1456	1526	1555	1625	1655	1725	1755	1825	1917
Châtelaïne-Ecole	656	a726	756	826	856	956	1056	1126	1156	1226	1256	a1326	1426	1500	1530	1600	1630	1700	1730	1800	1830	1921
Pont-Butin	700	a730	800	830	900	1000	1100	1130	1200	1230	1300	a1330	1430	1504	1534	1604	1634	1704	1734	1804	1834	1925
Tours Lignon	705	—	805	835	905	1005	1105	1135	1205	1235	1305	—	1435	1509	1539	1609	1639	1709	1739	1809	1839	1930
Aïre	708	—	808	838	908	1008	1108	1138	1208	1238	1308	—	1438	1512	1542	1612	1642	1712	1742	1812	1842	1933
C.O. Renard	710	735	810	840	910	1010	1110	1140	1210	1240	1310	1335	1440	1514	1544	1614	1644	1714	1744	1814	1844	1935

Samedi

C.O. Renard	717	747	817	917	1017	a1126	1220	1250	1350	1450	1550	1650										
Aïre	720	750	820	920	1020	—	1223	1253	1353	1453	1553	1653										
Tours Lignon	723	753	823	923	1023	—	1226	1256	1356	1456	1556	1656										
Pont-Butin	728	758	828	928	1028	1131	1231	1301	1401	1501	1601	1701										
Châtelaïne-Ecole	732	802	832	932	1032	1135	1235	1305	1405	1505	1605	1705										
Bouchet - Pailly	737	807	837	937	1037	1140	1240	1310	1410	1510	1610	1710										
Mervelet	741	811	841	941	1041	1144	1244	1314	1414	1514	1614	1714										

Mervelet	a719	749	819	849	949	1049	1149	1219	1249	1319	1419	1519	1619	1714								
Bouchet	a722	752	822	852	952	1052	1152	1222	1252	1322	1422	1522	1622	1717								
Châtelaïne-Ecole	a726	756	826	856	956	1056	1156	1226	1256	1326	1426	1526	1626	1721								
Pont-Butin	a730	800	830	900	1000	1100	1200	1230	1300	1330	1430	1530	1630	1725								
Tours Lignon	—	805	835	905	1005	1105	1205	1235	1305	1335	1435	1535	1635	1730								
Aïre	—	808	838	908	1008	1108	1208	1238	1308	1338	1438	1538	1638	1733								
C.O. Renard	735	810	840	910	1010	1110	1210	1240	1310	1340	1440	1540	1640	1735								

Observations : a Course scolaire : ne dessert pas la ligne entre «C.O. Renard» et «Pont-Butin»

LIGNE 52

Du lundi au vendredi

Comtoises - Vernier - Blandonnet - Avanchet - Pailly

Comtoises	715	800	845	930	1015	1100	1145	1230	1310	1355	1445	1535	1620	1705	1750	1835						
Vernier-Ecole	720	805	850	935	1020	1105	1150	1235	1315	1400	1450	1540	1626	1711	1756	1841						
Blandonnet	725	810	855	940	1025	1110	1155	1240	1320	1405	1455	1545	1632	1717	1802	1847						
Pailly	732	817	902	947	1032	1117	1202	1247	1327	1412	1502	1552	1640	1725	1810	1855						

Pailly	740	825	910	955	1040	1125	1210	1250	1330	1420	1510	1600	1645	1730	1815	1910						
Blandonnet	744	829	914	959	1044	1129	1214	1254	1334	1424	1514	1605	1650	1735	1820	1914						
Vernier-Ecole	748	833	910	1003	1048	1133	1218	1258	1338	1428	1518	1610	1655	1740	1825	1918						
Comtoises	752	837	922	1007	1052	1137	1222	1302	1342	1432	1522	1615	1700	1745	1830	1922						

Samedi

Comtoises	715	800	845	1015	1100	1145	1355	1445	1600	1645												
Vernier-Ecole	720	805	850	1020	1105	1150	1400	1450	1605	1650												
Blandonnet	725	810	855	1025	1110	1155	1405	1455	1610	1655												
Pailly	732	817	902	1032	1117	1202	1412	1502	1617	1702												

Pailly	740	825	955	1040	1125	1330	1420	1540	1625	1710												
Blandonnet	744	829	959	1044	1129	1334	1424	1544	1629	1714												
Vernier-Ecole	748	833	1003	1048	1133	1338	1428	1548	1633	1718												
Comtoises	752	837	1007	1052	1137	1342	1432	1552	1637	1722												

Attention : Dimanche et jours fériés pas de service